

Organisez votre Classe de découverte Au Relais Valrance



Relais Valrance – 2 route du bois du four – 12380 SAINT SERVIN SUR RANCE
Tél : 05.65.98.18.60 Email : valrance@ethic-etapes.fr Site : relaisvalrance.com



Sommaire

Préambule	p.2
Le centre de de séjours Relais Valrance c'est :	p.3
Préparer votre séjour	p.4
❖ Le transport et le financement	p.4
❖ Le taux d'encadrement	p.5
❖ La présentation du voyage aux parents d'élèves	p.6
❖ Obtenir l'autorisation de réaliser un voyage scolaire	p.6
Le fonctionnement	
❖ L'arrivée, le départ, la restauration	p.8
❖ L'hébergement, le ménage, l'encadrement, la sécurité	p.9
❖ Les infrastructures	p.10
Une démarche durable	p.11
Une journée type	p.12
Préparer votre arrivée	
❖ Le trousseau des enfants, l'information aux familles	p.15
❖ Fiches sanitaires et hébergement	p.16
Plan d'accès	p.17
Plan de masse	p.18
Annexes	p.19





PRÉAMBULE :

Ce carnet d'accueil a été spécialement conçu pour vous accompagner dans la préparation de votre **séjour** dans notre centre de séjours.

À votre arrivée, ne soyez pas étonnés, vous ne serez pas seuls à séjourner chez nous !

En effet, le **Relais Valrance** organise et accueille tout type de séjour (classes découverte, colonies, vacances sportives, séminaires, séjours adaptés, voyages d'étude, rassemblements divers, etc...). Vous croiserez sûrement divers vacanciers mais pas d'inquiétude, l'une de nos exigences premières est de veiller à ce que chaque groupe dispose de son propre espace de vie sécurisé. Par exemple, vous ne partagerez pas votre bâtiment d'hébergement : 1 bâtiment = 1 groupe !

Vous serez également amenés à croiser des lycéens aux moments des repas et des temps libres, **VALRANCE** étant par ailleurs un établissement scolaire spécialisée dans les métiers de la nature. Ces derniers sont parfaitement habitués aux règles et la vie du centre de séjours et nous garantissons qu'ils ne perturbent aucunement les séjours de nos groupes. Inversement, il est attendu des vacanciers le respect de nos jeunes en formation.

En somme, la vie se partage au **Relais Valrance**, et en tant qu'association défendant un tourisme social et solidaire, nous tenons à ce que cet esprit de partage perdure. Aussi, nous comptons sur la bonne volonté de nos visiteurs et faisons tout de notre côté, pour que notre accueil soit des plus chaleureux !



NOS AGRÉMENTS :

Inspection Académique de l'Aveyron : N° 84 - 01

Ministère de la santé et des affaires sociales : MV(A) 1231 du 09/07/1979

DDCSPP – Mission Jeunesse et Sports : N° 122481002

Agrément National du Tourisme Social et Familial 12.07.03

Agrément pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans par la DDCSPP

Immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours = IM075110087

Fédération Française des Ecoles de Cirque : 12342



RENSEIGNEMENTS UTILES :

Pour faciliter le déroulement de votre séjour, vous trouverez dans ce carnet tous les renseignements nécessaires. Parallèlement, vous disposez d'un **espace privé** sur notre site relaisvalrance.com à partir duquel vous accédez à tous les documents relatifs à votre séjour (convention d'accueil, plan des bâtiments, programme du séjour...).

Dans l'attente du plaisir de vous recevoir,

L'équipe du centre de séjours Relais Valrance





Le centre de séjours

Relais Valrance c'est :

- ✓ Un agrément jusqu'à **198 élémentaires ou 100 maternelles**, soit 8 classes ;
- ✓ Une interlocutrice dédiée à l'élaboration de votre séjour : **Coraline** ;
- ✓ Des **séjours sur mesure** et clé en main d'une à plusieurs nuitées en pension complète ;
- ✓ Un séjour sur mesure et clé en main :
 - Vous choisissez la durée du séjour,
 - Nous élaborons ensemble un **programme d'activités sur mesure** en fonction de votre projet pédagogique,
 - **Un large choix d'activités** autour de divers thématiques : la Faune, la Flore, le Patrimoine, l'Art, l'Expression, le Sport, la Sciences...,
 - La réservation de tous les prestataires, des visites et même du transport si vous le souhaitez ;
- ✓ Des animations encadrées par des animateurs passionnés et des **intervenants qualifiés et agréés** par l'inspection académique ;
- ✓ La possibilité de venir **présenter le centre et le séjour** auprès des parents lors d'une réunion dans votre école ;
- ✓ Un **hébergement de qualité** avec douche et sanitaire dans chaque chambre, conforme aux normes de sécurité ;
- ✓ Un **accueil convivial** et une équipe disponible et réactive ;
- ✓ Des menus équilibrés et adaptés aux **allergies/régimes alimentaires** de chacun ;
- ✓ La **gratuité pour les enseignants** et le(s) chauffeur(s) ;
- ✓ Un programme « **Fidélité récompensée** » !

Au sein du Parc Naturel Régional des Grands Causses, **Saint Sernin sur Rance** est l'entrée du pays du Rougier, territoire empreint d'histoires, de traditions et une terre riche de contrastes. À quelques encablures de Roquefort, du viaduc de Millau, du Larzac, notre territoire vous offre une situation idéale pour vos classes de découverte.





Préparer votre projet

Vous avez déjà trouvé votre destination et la thématique de votre projet. Votre programme est en cours de finalisation ou déjà validé.

Maintenant, voici d'autres points qu'il vous faut éclaircir :

❖ LE TRANSPORT

Le transport représente **une part importante du budget**. Demandez sans tarder plusieurs devis auprès de sociétés de transport. Le Relais Valrance travaille aussi avec un transporteur, Les Voyages MASSOL, sur demande, **Coraline, peut vous faire parvenir un devis**.

Certaines collectivités mettent à disposition des aides au financement des transports dans le cadre des classes de découverte.

En Occitanie, la Région propose un tarif groupe sorties et voyages scolaires à 1€ en [liO Train](#).

Pour en bénéficier, il suffit de contacter le Centre de Relation Clients SNCF au 09 70 82 32 20 (N° Cristal prix d'une communication locale) du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 9h00 à 17h00.

Un chargé de clientèle local SNCF Voyageurs assurera la gestion personnalisée de votre dossier.

❖ LE FINANCEMENT

Afin de garantir l'accès de tous les élèves à la sortie scolaire et diminuer, autant que faire se peut, la charge financière supportée par les participants, un large éventail de sources de financement peut être recherché et mobilisé :

- Les contributions de la caisse des écoles ;
- Les contributions de la coopérative scolaire, des associations de parents d'élèves : Pensez aux nombreuses actions possibles : vente de gâteaux, tombolas, fête de fin d'année, marchés aux puces...
- Les subventions attribuées par les collectivités territoriales (commune, département (pour l'[Aveyron](#)), région) ;
- Le financement participatif via [La Trousse à projets](#), plateforme de financement participatif dédiée aux projets pédagogiques de la maternelle au lycée créée à l'initiative du ministère ;
- Les apports d'entreprises privées, de fondations ou d'associations, dès lors qu'ils ne sont pas assortis d'une obligation publicitaire ;
- Les crédits alloués par l'État...

Le centre de séjours Relais Valrance accepte les chèques vacances. Les parents peuvent donc régler une ou toute partie du séjour avec ce moyen de paiement.

Certains CE participent financièrement au départ en classe de découvertes des enfants de leurs salariés. Rappelez aux parents de se renseigner auprès de leur entreprise. L'établissement scolaire devra par la suite établir une attestation de présence de l'enfant sur le séjour indiquant le montant payé par la famille.





❖ LE TAUX D'ENCADREMENT

Les élèves sont **toujours encadrés par deux adultes minimums, dont au moins un enseignant**. Le nombre d'encadrants nécessaire pour une sortie scolaire est le suivant :

- **Maternelle** : 2 encadrants / 16 élèves + 1 encadrant / tranche de 8 élèves
- **Primaire** : 2 encadrants / 24 élèves + 1 encadrant / tranche de 12 élèves
- **Second degré** : nombre d'encadrants fixé par le chef d'établissement selon l'importance du groupe, le type de séjours...

NB : Les établissements scolaires privés ne sont pas soumis au même taux d'encadrement.

Le contrôle de l'honorabilité des accompagnateurs de voyages scolaires autres que les personnels de l'éducation nationale

Pour chaque voyage scolaire, les accompagnateurs autres que les personnels de l'éducation nationale (parent d'élèves, personnel mis à disposition par la structure d'accueil, etc.) sont soumis à un contrôle d'honorabilité effectué par les services départementaux de l'éducation nationale par interrogation du fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes.

L'enseignant à l'initiative du projet de voyage scolaire recueille les informations relatives à l'identité des accompagnateurs autres que les personnels de l'éducation nationale, soit :

- Le sexe ;
- Le nom de naissance, c'est-à-dire celui qui figure sur l'acte de naissance (le contrôle du fichier ne peut être opéré à partir du nom d'usage ou du nom d'épouse ou d'époux) ;
- Le prénom, c'est-à-dire le premier prénom qui figure sur l'acte de naissance et les documents d'identité ;
- La date de naissance ;
- Le lieu de naissance.

Le directeur d'école s'assure, lors de la transmission à l'IEN du dossier de demande d'autorisation du voyage scolaire, que la liste des accompagnateurs participant au voyage scolaire est bien renseignée.

Les qualifications aux premiers secours d'une personne de l'équipe d'encadrement du voyage scolaire

Lors d'un voyage scolaire, la présence dans l'équipe d'encadrement d'une personne formée aux premiers secours est obligatoire sur le lieu d'hébergement, y compris la nuit, si aucun membre de la structure d'accueil ne l'est.

Les qualifications minimales requises au titre des premiers secours sont considérées comme détenues dès lors que la personne est en mesure de produire l'un des documents suivants :

- Un certificat prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ;
- Une attestation de formation aux premiers secours (AFPS).





❖ LA PRÉSENTATION DU VOYAGE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

La réunion d'information est un moment convivial pour rassurer et informer les familles et les associer au projet :

- **Une présentation du projet** : Expliquer les objectifs du départ par rapport aux apprentissages, le lieu, le type d'accueil, les conditions d'encadrement, le budget. L'organisateur peut fournir un dossier de présentation du centre.
- **Une présentation de l'hébergement** avec des photos, sa situation géographique, les activités programmées, les conditions d'encadrement, les aspects pratiques et financiers ...
- **Prendre le temps de répondre aux questions des familles** : « Sera-t-il possible d'appeler nos enfants ? Sont-ils avec les copains dans les chambres ? Quid de l'argent de poche ? Quid des parents accompagnateurs ? »
- **La remise du dossier de séjour et la demande de documents spécifiques si nécessaire.**

L'intervention du Relais Valrance au sein de votre école : Un responsable de VALRANCE peut venir à l'école lors d'une réunion pour présenter le centre de séjours et le programme prévu aux parents d'élèves.

Une bonne occasion de répondre aux interrogations de chacun ! Dans la pratique, vous nous communiquez deux ou trois dates potentielles et un horaire de réunion et nous nous organisons pour y participer à vos côtés.

Coraline reste disponible pour vous apporter les réponses aux questions que vous vous posez ou vous fournir un diaporama de présentation.

❖ OBTENIR L'AUTORISATION DE RÉALISER UN VOYAGE SCOLAIRE

La procédure d'autorisation d'un voyage scolaire

Le directeur de l'établissement scolaire doit transmettre le **dossier de demande d'autorisation du voyage scolaire** à l'**inspecteur de l'éducation nationale (IEN)** chargé de la circonscription dans le délai imparti :

- Minimum **8 semaines** si séjour hors département
- Minimum **5 semaines** si séjour dans le même département

Les semaines de vacances ne sont pas prises en compte pour le délai de transmission.

Il appartient à l'IEN chargé de la circonscription de rendre, par écrit, la **décision d'autorisation ou de refus motivé** du voyage scolaire à l'école concernée dans le délai imparti : **quinze jours** avant la date prévue pour le départ lorsque le voyage scolaire se déroule sur le territoire national.

Les documents nécessaires pour réaliser un voyage scolaire

Renvoyer le dossier complet à votre inspecteur de circonscription académique.

Le dossier de demande d'autorisation d'un voyage scolaire comprend les pièces suivantes :

- Un **formulaire de demande d'autorisation d'un voyage scolaire**, comprenant la liste des accompagnateurs ;
- Un **budget prévisionnel** ;
- Un **projet pédagogique** ;
- Une **liste des élèves participant au voyage scolaire**, comprenant la date de naissance des élèves et le numéro de téléphone d'une personne responsable de l'élève à contacter en cas d'urgence ;
- Une **fiche d'information sur le transport** accompagnée, le cas échéant, de la liste des déplacements prévus durant la sortie ;
- Un **programme détaillé du séjour**.





Vous pouvez les retrouver sur le site de la DSDEN de votre département : l'[Ariège](#), l'[Aude](#), l'[Aveyron](#), la [Haute Garonne](#), le [Lot](#), le [Tarn](#), le [Tarn et Garonne](#)...

L'inspecteur de votre Circonscription peut vous aider à monter votre dossier.

L'enseignant organisateur du voyage scolaire, sous le contrôle du directeur d'école, collecte également les documents suivants (qui ne sont pas joints au dossier de demande d'autorisation) :

- Les **autorisations parentales** ;
- Les **attestations d'assurance** obligatoires ;
- Les **autorisations** nécessaires lorsqu'un **personnel de l'établissement relevant d'un autre employeur** participe au voyage scolaire (AESH, ATSEM, *etc.*) ;
- Le **certificat de la personne de l'équipe d'encadrement formée aux premiers secours** si aucun membre de la structure d'accueil et d'hébergement n'est formé aux premiers secours ;

La réglementation complète est consultable dans le [Bulletin officiel hors-série numéro 7 du 23 septembre 1999](#) ou la [circulaire n° 2005-001 du 5 janvier 2005, parue au BOEN n°2 du 13-1-2005](#).

Vous pouvez également consulter ces documents / sites pour vous aider :

- Le [guide de l'enseignant](#)
- Le [guide relatif à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans le premier degré](#)
- [Classes de découvertes en Occitanie](#)





Le fonctionnement

❖ L'ARRIVÉE

La semaine avant votre arrivée, un animateur du centre de séjours prendra contact avec vous pour se présenter.

Le jour de votre arrivée, il vous attendra à la sortie du bus et vous aidera à décharger les bagages. Ensuite, il vous accompagnera dans votre hébergement pour pouvoir vous installer. Si vous arrivez en milieu de semaine, l'installation dans les chambres se fera après le pique-nique.

Un code d'accès personnalisé et sécurisé à notre réseau **WIFI** vous sera communiqué.

L'animateur participera également au premier repas avec vous. Un pot d'accueil vous est offert dans notre salle de restaurant.

❖ LE DÉPART

Le jour du départ, il est demandé à la classe de **libérer les chambres le matin avant 9h00**, afin de faciliter le fonctionnement du Relais Valrance. Vous êtes conviés à établir le bilan de votre séjour, avant votre départ, avec Coraline.



❖ LA RESTAURATION

Les repas de type familial sont préparés sur place et adaptés aux goûts et aux besoins des enfants. Ils sont servis « au plat » dans la salle de restaurant aux heures suivantes :

- ❖ Petit-déjeuner : à partir de **8h**, libérer la salle à 9h30 au plus tard
- ❖ Déjeuner : à **12h00**, libérer la salle à 13h30
- ❖ Dîner : à **19h00**, libérer la salle à 20h30

Ces horaires s'aménagent les jours d'arrivée et de départ en fonction des impératifs des groupes.

Les enseignants participent au service de tous les repas. À la fin de chaque repas, les enfants participent au débarrassage et nettoyage des tables. Afin d'éviter toute cohue, nous vous invitons à désigner, par table et pour chaque repas, un enfant « débarrasseur » et un enfant « nettoyeur ».

Nous apportons une attention particulière au tri des déchets. Nous vous remercions d'avance d'y faire attention. Certains sont réexploiter : les déchets alimentaires qui nourrissent notre volière pédagogique et le pain, une petite friandise pour nos daims.

Les goûters seront déposés sur votre desserte à la fin du déjeuner. Pensez bien à les prendre, car le réfectoire est fermé en dehors des horaires de repas.

Merci de veiller à ce que chaque enfant se munisse d'une gourde et d'une serviette de table

Sur demande et selon votre programme, nous vous fournissons des pique-niques à emporter.

Les régimes et allergies alimentaires sont respectés dans la mesure où ils sont nous sont communiqués au plus tard **15 jours avant** votre arrivée !



❖ L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont réparties sur 6 bâtiments d'hébergement, les RASPES, les CAUSSES, le ROUGIER 1et 2, la VALLEE et le LARZAC, allant de 39 à 79 lits. **Chaque groupe dispose de son propre bâtiment.**

Les chambres sont composées de 2 à 3 lits superposés, soit 4 à 6 places, des armoires et un **sanitaire privatif complet** (douche, lavabo et wc). Des équipements spécifiques à l'accueil des maternelles seront installés le cas échéant (marche pied, veilleuses, anti-pince-doigts, cache-échelles, ...).

Dans chaque bâtiment, vous retrouver une « réserve », fermée à clé, avec des parures de draps de rechange en cas d'énurésie, le nécessaire de 1^{er} ménage en cas d'incident, les équipements maternelles ainsi qu'un petit frigo pour garder des médicaments au frais si besoin.

Optionnellement, les draps peuvent être fournis (3.50€/personne) ou les lits faits à votre arrivée (7.00€/personne).



Il vous est demandé de ne pas entrer dans les chambres avec les chaussures (des casiers ou lieux de rangement sont prévus à cet effet, à l'entrée de chaque bâtiment d'hébergement).

Le responsable du groupe dispose de la clé de l'entrée générale du bâtiment ; les chambres restent ouvertes. Toute perte de clé donnera lieu à une facture.

Il est demandé de veiller au rangement quotidien des chambres, des salles d'activités mises à disposition ainsi que de procéder à leur maintien en bon état de fonctionnement et de présentation.

La **répartition dans les chambres** devra être retournée au Relais Valrance **au plus tard 15 jours** avant votre arrivée.

❖ LE MÉNAGE

Les sanitaires et espaces communs (couloirs, réfectoire) sont nettoyés quotidiennement.

Pour tout séjour supérieur ou égal à 5 jours, un ménage sera effectué une fois par semaine dans les chambres et leurs sanitaires. Ce jour-là, il vous sera demandé de ne rien laissé au sol et autour des lavabos afin de faciliter le travail de l'équipe d'entretien.

❖ L'ENCADREMENT

Nous ne proposons **pas d'animation "de vie quotidienne"** (hors temps d'activité), l'encadrement du séjour est pris en charge par l'équipe accompagnatrice (enseignant, parents d'élèves...).

Les programmes proposés sont encadrés par **des animateurs diplômés et des intervenants spécialisés et reconnus par l'éducation nationale**. Choisis pour leur savoir-faire, leur pédagogie et leur expérience.

Lors des différentes activités avec les partenaires du Relais Valrance (exploitants, guides, intervenants...), il vous est demandé de respecter le travail de ces personnes, de leur famille et de leur environnement.

❖ LA SÉCURITÉ

Un surveillant est présent sur le site de **VALRANCE** et assure la permanence de nuit entre 18h et 8h30.

Nous déclinons toute responsabilité par rapport à la perte ou au vol d'argent ou d'objets de valeur.





Les numéros d'urgence

- ❖ Centre de soins UDSMA : 05 65 99 65 70
- ❖ Médecin Dr Elisabeth BARTHE-SUAU : 05 65 99 68 34
- ❖ Pharmacie Béatrice BITAUD : 05 65 99 69 16
- ❖ Taxi ambulance CABANES : 05 65 99 67 82
- ❖ Hôpital E. Borel à Saint Affrique (30 kms) : 05 65 49 70 22
- ❖ Hôpital d'Albi (50 kms) : 05 63 47 43 95
- ❖ Médecin après 19.00 : 3966

❖ LES INFRASTRUCTURES

Gymnase, salle d'activité et amphithéâtre

Ces locaux sont conventionnellement mis à la disposition des groupes, selon un planning d'utilisation établi au préalable.

La colline de Saint Martin

- ❖ Merci de ne **pas donner de nourriture** aux animaux sans l'autorisation du personnel de Valrance
- ❖ Nous demandons une attention particulière au **respect de ce lieu** qui est un milieu naturel (ne pas jeter de papiers, de plastiques...)
- ❖ Faire attention au matériel agricole, **ne pas laisser les enfants seuls** à proximité des machines, tracteurs ou matériels !
- ❖ **Respecter la tranquillité des animaux** dans les volières, les cages et éviter l'agitation
- ❖ **Respecter l'environnement** de la colline de Saint Martin (arbustes, clôture, barrières, talus...).



Les installations et lieux communs

Il est demandé de respecter ces lieux (sanitaires, éclairage, bancs, poubelles extérieures, pelouses et chemins d'accès aux bâtiments de Valrance...). Vous veillerez à ne pas jeter des papiers, plastiques ou autres détritux dans ces lieux communs...

L'accès à l'espace vert est librement autorisé, merci de le laisser propre et dans l'état.

Vous penserez à fermer portes et fenêtres après votre départ, et à éteindre les lumières.

Il est **interdit de fumer** au sein des locaux du Relais Valrance.



Une démarche durable

Pour nous, il est primordial que le **Relais Valrance** s'intègre intelligemment dans son environnement, que son organisation soit cohérente et en adéquation avec le développement du Sud Aveyron et la préservation de la nature. Au **Relais Valrance**, nous sommes porteurs d'un tourisme social, solidaire et durable. Nous croyons que cette activité, destinée à tous et aimée de tous, ne peut s'envisager de façon pérenne sur le long terme si elle ne s'accompagne pas d'un respect fort de l'environnement.

C'est pourquoi, le centre de séjours Relais Valrance est labélisé « Hébergements touristiques » **ECOLABEL EUROPEEN**.

Notre démarche en faveur du développement durable et du tourisme durable, se décline en plusieurs axes principaux : **la gestion et le tri des déchets, les économies d'énergie, la gestion de l'eau, la nature et l'intégration paysagère, l'animation et le développement touristique, la communication, la politique d'achat auprès de fournisseurs locaux de préférence.**



Ainsi, la mascotte Rhéa vous sensibilisera, au cours de votre séjour, sur des gestes simples en faveur de l'environnement. En voici quelques exemples simples :

- ❖ **ECONOMISER L'EAU** : J'évite de laisser couler l'eau lorsque je me brosse les dents, pendant ma douche... Je signale à l'accueil les éventuelles fuites.
- ❖ **TRIER SES DECHETS** : Je trie mes déchets pour favoriser leur recyclage dans les poubelles appropriées installées dans le couloir des chambres, dans les salles d'activités et au restaurant.
- ❖ **ECONOMISER L'ENERGIE** : Je pense à éteindre la lumière en sortant d'une pièce.

**Réduire notre empreinte écologique,
On y travaille tous les jours...**

À votre arrivée, le Relais Valrance remet une Ecocup à chaque participant. À utiliser sans modération tout le séjour et même plus, vous repartez avec !

Pour les séjours de plus de 3 nuits, l'école repart avec un nichoir à installer dans la cour, afin de compenser les émissions de CO2 liées au transport de la classe.





Une journée type

Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et peuvent varier en fonction de votre programme d'activité

... - 8H : RÉVEIL / LEVER

Il est fréquent que le premier matin les enfants se réveillent d'eux-mêmes un peu plus tôt. Vous pouvez installer les plus matinaux dans le hall du bâtiment avec des livres ou jeux de société afin de ne pas réveiller les autres.

Nos bâtiments n'étant pas communiquant, nous vous conseillons d'habiller les enfants avant de sortir.

Puis vous pouvez les accompagner au réfectoire par petits groupes, ou tous ensemble, pour prendre le petit déjeuner.

8H - 9H : PETIT DÉJEUNER

Une personne de service est présente pendant le petit déjeuner pour vous amener les boissons chaudes. Le reste est à votre disposition sur les tables ou votre desserte. N'hésitez pas à demander s'il vous manque quoique ce soit.

9H - 9H30 : PRÉPARATION

On retourne dans les chambres : on brosse les dents, on range la chambre et on prépare son sac à dos : k-way, gourde, crème solaire, casquette...

Il vous faut être à 9h30 au point de rassemblement, sur le stade, prêts à partir en activité.

Le matin de votre départ, il faudra que vous ayez libéré les chambres avant de partir en activité, c'est-à-dire avant 9h. Vous avez pris l'option « fourniture des draps » ou « lits faits » vous devrez défaire les lits et mettre tous les draps (taies d'oreilles, draps et housse et taies d'oreiller) dans l'entrée du bâtiment.

Vous stockerez les valises dans l'entrée du bâtiment jusqu'à votre départ.

9H30 - 12H : ACTIVITÉ

Avec des maternelles, le temps d'activités est réduit à 2h, soit de 9h30 à 11h30, avec un temps libre avant le repas.

Les activités prévues dans votre programme sont encadrées par un animateur Valrance ou un intervenant pédagogique. Il viendra vous récupérer au point de rassemblement sur le stade et vous amènera sur le lieu d'activité (hors pêche et visites ou activités extérieures).

L'enseignant ou un adulte accompagnateur au minimum, par groupe, **doit être présent** sur le temps d'activité. Son rôle est de s'assurer de la sécurité et de l'attention des élèves. Les animateurs et intervenants vous seront reconnaissants de ne pas « parasiter » leur activité en discutant de votre côté.

Les demi-journées peuvent être coupées par un temps de « récréation », à convenir avec l'intervenant ou l'animateur au tout début de l'activité.





12H15 - 13H : DÉJEUNER

Après s'être lavé les mains, et avoir récupéré leurs serviettes de table, les enfants se mettent la table.

L'entrée sera déjà sur table, puis les autres plats arriveront au fur et à mesures. Les assiettes pour les régimes ou allergies alimentaires seront donné à l'enseignant afin de le donner aux enfants concernés.

Nous vous conseillons de prévoir un adulte par table pour manger avec les enfants.



Par expérience, lorsque les élèves se retrouvent seuls à table, d'une part ils mangent moins bien, et d'autre part le niveau sonore engendré est tel que les enseignants sont souvent obligés de se lever de table pour tenter de ramener le calme en criant. Ceci fait que les temps de repas deviennent des moments désagréables pour tout le monde : élèves, enseignants, accompagnateurs mais aussi le personnel de service et de cuisine.

Si vous pensez que vos élèves peuvent prendre leur repas sans vous et de manière agréable, nous ne vous empêcherons pas d'essayer un repas séparé. Mais si cela ne marche pas, nous vous demanderons de manger avec eux.

13H - 14H : TEMPS LIBRE

Les enfants peuvent retourner dans les chambres pour se brosser les dents.

Puis c'est un temps de récréation :

- Pour les plus énergique une partie de foot, un trap-trap... sur le stade
- Pour les plus calme : des jeux de société, de la lecture dans l'hébergement ou votre salle d'activité
- Pour les plus motivé, une petite balade sur la colline Saint Martin
- Pour les plus jeune : un temps de sieste indispensable

14H - 16H30 : ACTIVITÉ

Avec des maternelles, le temps d'activités est de 15h à 17h, afin qu'ils puissent faire la sieste.

16H30 - 17H : GOÛTER

S'il n'est pas emporté pour une activité en extérieur, le goûter est à récupérer à la fin du déjeuner au réfectoire, sur votre desserte.

Vous pouvez ensuite le prendre dehors ou bien dans votre salle d'activité, qui sera à nettoyer à la fin du goûter.

17H – 19H : TEMPS LIBRE / DOUCHE

Ce temps est généralement partagé entre un moment de jeux en extérieur, un retour sur la journée en salle d'activité et les douches.

Les enfants retournent dans leurs chambres pour se doucher. Ils en ressortent en pyjama si vous n'avez pas de veillée prévue ensuite.





19H – 20H30 : DÎNER

20H30 - 22H : VEILLÉE

Si celle-ci est prévue dans votre programme, les enfants se rendent directement à la veillée en sortant de table. Ils ne retourneront dans les chambres qu'après !

Si non, le centre de séjour Relais Valrance met à votre disposition ses infrastructures : salles d'activités, amphithéâtre, espaces TV, gymnase, ferme de Saint Martin...

Pensez à amener les fournitures nécessaires à l'animation de ces temps libres :



22H – 22H30 : COUCHER

De retour dans les chambres, les enfants se brossent les dents, passent aux toilettes et se mettent au lit. Une fois les enfants « endormis », les adultes restent à proximité.

La veille de votre dernier jour, nous vous recommandons de commencer à préparer les valises des enfants.

Le matin de votre départ, il faudra que vous ayez libéré les chambres avant de partir en activité, c'est-à-dire avant 9h : vous devrez défaire les lits et mettre tous les draps (taies d'oreilles, draps et housse et taies d'oreiller) dans de grands sacs en cotons que nous vous aurons fourni au préalable.

Et, comme lors de votre arrivée, vous stockerez les valises en fonction de la météo, dans le parc ou dans une salle !





Préparer votre arrivée

❖ LE TROUSSEAU DES ENFANTS

Vous retrouverez dans votre espace privé un petit dossier « **Trousseau** » fait pour vous simplifier la tâche et aider les parents à l'approche du départ en classe verte. Il comprend :

- Un courrier à l'attention des parents, avant le départ,
- Une fiche d'informations sur la classe verte à conserver par les parents,
- Le trousseau demandé aux élèves, pour une classe verte de 5 jours.

Vous pouvez reprendre ces textes et les modifier si vous le souhaitez. Sur chacun de ces documents, vous trouverez des zones signalées en rouge [comme ceci] qui vous indiquent les endroits à personnaliser

❖ L'INFORMATION AUPRÈS DES FAMILLES

Des moyens faciles et gratuits pour diffuser les informations et rassurer les parents !!

Le centre de séjours Relais Valrance, vous propose 2 plateformes pour donner des nouvelles aux parents d'élèves.

Très simple d'utilisation, sécurisé, totalement gratuit !

Le Relais Valrance s'occupe de vous inscrire. Vous n'avez plus qu'à activer votre compte si vous le souhaitez.

Aucune obligation, vous pouvez utiliser le moyen de communication que vous préférez ou celui que vous utilisez habituellement pour communiquer avec les parents d'élèves.



OnDonneDesNouvelles.com

Partagez vos aventures avec les familles grâce à un magnifique journal de bord illustré de photos, textes et de vidéos lors de séjour. Envoyez vos photos et textes depuis votre smartphone grâce à l'application.



5sur5sejour.com

Permettre aux familles de suivre les aventures de leur enfant parti en séjour scolaire au travers des photos et des messages vocaux postés par l'accompagnateur sur une plateforme sécurisée. Les parents pourront ensuite conserver un souvenir de ces moments grâce à notre gamme de produits photos.

Petit + : les parents pourront, à la suite du séjour commander un album à partir des photos que vous aurez postées.





❖ FICHES SANITAIRE ET HÉBERGEMENT

Afin que les équipes du Relais Valrance soit prêtes à vous accueillir, il faudra nous renvoyer **la fiche sanitaire et la répartition dans les chambres**, **au plus tard 15 jours avant votre séjour**.

Vous retrouverez ces documents dans votre [espace privé](#).

❖ LISTE NOMINATIVE pour les activités sportives

Si durant votre séjour, vous avez des activités sportives encadrés par Roc et Canyon, il faudra leur communiquer, **au plus tard 15 jours avant votre arrivée**, la **liste nominative des élèves et des adultes par sous-groupes d'activités**, mentionnant les renseignements demandés ci-dessous :

NOM et VILLE de l'école				
Nom et date de l'activité prévue				
Groupe n°1				
NOM	Prénom	Age	Taille	Pointure

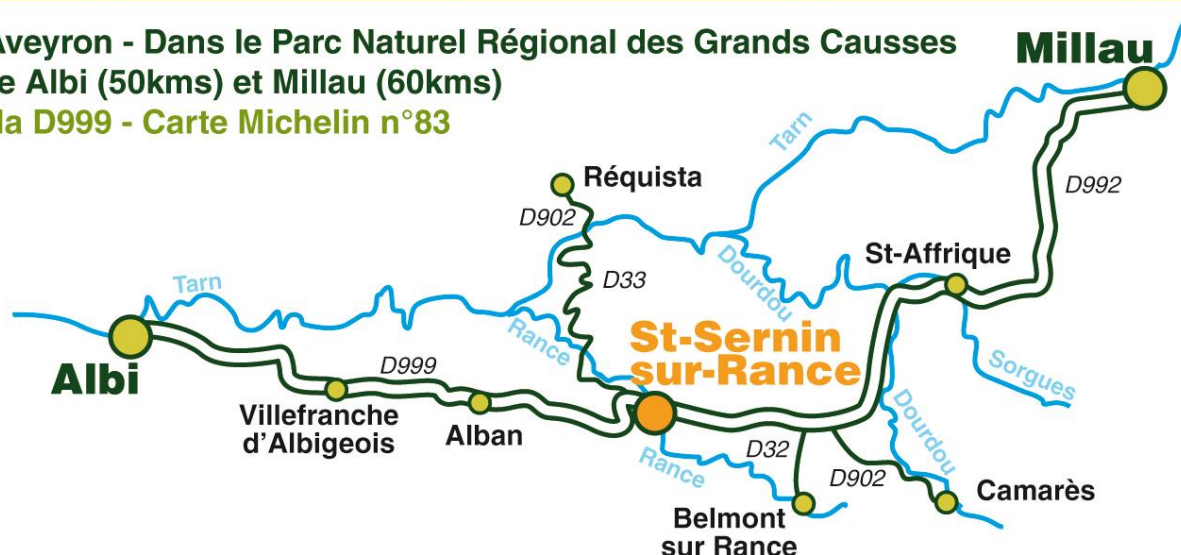


Plan d'accès



En Aveyron - Dans le Parc Naturel Régional des Grands Causses
Entre Albi (50kms) et Millau (60kms)

Sur la D999 - Carte Michelin n°83



❖ EN PROVENANCE D'ALBI / TOULOUSE,

Traverser le village de SAINT SERGIN SUR RANCE, tourner à droite après le magasin UNICOR, en suivant la signalétique « MFR - Valrance ».

❖ EN VENANT DE SAINT AFFRIQUE / MILLAU,

Prendre le premier embranchement à gauche à l'entrée du village de SAINT SERGIN SUR RANCE, juste après le garage Renault ; suivre la signalétique « MFR - Valrance ».

L'animateur vous attendra devant le grand bâtiment gris vitré, le « Larzac ». Il montera avec vous dans le bus pour guider le chauffeur jusqu'au parking.





Plan de masse





Annexes

ANNEXES A CONSERVER (à télécharger dans votre [espace privé](#)) :

- ❖ Le plan des chambres
- ❖ Le programme du séjour

ANNEXES A RETOURNER A VALRANCE (à télécharger dans votre [espace privé](#)) :

- ❖ La fiche hébergement
- ❖ La fiche sanitaire
- ❖ L'enquête de satisfaction

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le **Relais Valrance** est présent en ligne !

Suivez-nous sur notre page Facebook ! Plus qu'un simple outil de visibilité, nous aimons partager avec nos visiteurs, vacanciers et partenaires.

Vous retrouverez l'actualité et la vie du centre de séjours, nos dernières nouveautés, diverses informations sur nos animations et nos intervenants mais vous pourrez aussi y voir des retours (en photos, vidéos) sur différents séjours organisés au **Relais Valrance**. D'ailleurs, au cours d'un séjour chez nous, sentez-vous libres de nous transmettre vos documents médias, nous serons ravis de partager votre expérience.

Également, nous vous invitons vivement à user de ces pages et comptes pour partager autour de vous votre expérience !



N'hésitez pas à suivre notre page Facebook : [Valrance – centre de séjours](#)

Et à nous laisser un avis sur la page Google [Centre de séjours Relais Valrance](#)

